

Government our own name for it, "Dominion," instead of importing the American term, "federal."

#### ADHERENCE TO THE MONARCHY

Sixth, "Dominion" was avowedly intended to assert Canada's adherence to something the Fathers considered no less important than national unity: the monarchy. "The North American delegates are anxious," Carnarvon told the Queen, "that the United Provinces should be designated as 'the *Dominion* of Canada.' It is a new title but intended on their part as a tribute to the Monarchical principle, which they earnestly desire to uphold." The British Government's tenderness for American sensibilities had balked the Fathers of the title "Kingdom;" they were determined to have something just as unmistakably royal. Second only, if at all, to their horror of American "States' rights" was their horror of American republicanism, a horror expressed with special fervour by Sir Georges-Etienne Cartier. They wanted Canada to have the unity, order and stability, the sense of "freedom slowly broadening down from precedent to precedent," symbolized by our ancient Anglo-Norman monarchy. Calling the new nation a "Dominion under the Crown of the United Kingdom" was "the outward and visible sign of that inward and spiritual" intent.

#### OUR PRICELESS HERITAGE

Note that the Act does *not* say "a Dominion of the United Kingdom," but "a Dominion under the Crown of the United Kingdom, with a Constitution similar in principle to that of the United Kingdom;" that is, under a Crown which is the servant of the people, the *Canadian* people, and rules by the will of the people, the *Canadian* people.

Finally, the title "Dominion," as we have just seen, does not stand alone: Canada is to be not just a "Dominion," nor even a Dominion under

importation des États-Unis; nous avons souligné ce fait en donnant à notre gouvernement central un nom qui nous était propre, «Dominion», au lieu d'importer le terme américain «fédéral».

#### ADHÉSION A LA MONARCHIE

En sixième lieu, le mot «Dominion» était nettement employé pour affirmer l'adhésion du Canada à quelque chose que les Pères considéraient non moins important que l'unité nationale, la monarchie. «Les délégués de l'Amérique du Nord désirent», avait dit Carnarvon à la Reine, «que les provinces unifiées soient désignées comme «le *Dominion* du Canada». C'est un nouveau nom mais, de la part des délégués, il constitue un tribut au principe de la monarchie, qu'ils désirent ardemment soutenir». La réaction du gouvernement britannique aux sensibilités américaines avait empêché les Pères d'utiliser le nom «Royaume»; ils étaient résolus d'adopter un nom non moins royal. Deuxièmement, leur horreur du républicanisme américain, une horreur exprimée avec ferveur par Sir Georges-Etienne Cartier, n'était pas moins grande que pour les «droits des États américains. Ils voulaient, pour le Canada, l'unité, l'ordre et la stabilité, un sentiment de «liberté» devenant plus grand d'un précédent à un autre», dont notre ancienne monarchie anglo-normande était le symbole. Le fait d'appeler la nouvelle nation un «Dominion placée sous la Couronne du Royaume-Uni» était un «signe visible et extérieur de leur intention spirituelle».

#### UN HÉRITAGE SANS PRIX

Il faut remarquer que l'Acte *ne* dit pas «un Dominion du Royaume-Uni» mais «un Dominion placé sous la Couronne du Royaume-Uni, avec une constitution semblable en principe à celle du Royaume-Uni»; c'est-à-dire, sous une Couronne qui est le serviteur du peuple, le peuple *canadien*, et qui est gouverné par la volonté du peuple, le peuple *canadien*.

Enfin, le nom «Dominion» n'est pas employé seul comme nous l'avons déjà vu; le Canada n'est pas tout simplement un «Dominion», ni